Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 4, 28 janvier 2005

École Allain St-Cyr

Des initiatives pour les élèves francophones

Des bourses seront remises aux élèves qui complèteront leurs études en français langue première.

Page 3

École Boréale

Dévouement d'une mère

On dit parfois que le dévouement d'une mère peut être sans limites. Pour Donna Munro, il n'y a qu'une seule limite et c'est la limite de vitesse.

Page 4

Amélie nous raconte ses TNO

La jeune Franco-ténoise de Yellowknife Amélie Duval s'est mérité un prix pour un texte qui parle du territoire où elle est née.

Page 5

Utilisation de la presse minoritaire

Le gouvernement a encore du chemin à faire

Page 6

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Un feu (très) roulant

Sommaire



Batiste W. Foisy\L'Aquilon

Un grand honneur pour Amélie Duval. Voir article en page 5.

Langue au travail

Le syndicat soutient l'employé réprimandé

L'AFPC pourrait déposer un grief contre l'employeur qui exige qu'on ne parle qu'en anglais au travail.

Batiste W. Foisy

L'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) soutient ses membres victimes de discrimination sur la base de leur langue maternelle, assure son vice-président pour la région du Nord, Jean-François Deslauriers.

La semaine dernière, *L'Aquilon* révélait à mi-mots qu'un employé du gouvernement des TNO avait été réprimandé après avoir été surpris à discuter en français avec un collègue. Cette semaine, Jean-François Deslauriers a corroboré cette information et a apporté des précisions. « Le 22 décembre 2004, a-t-il dit, un employé francophone de l'hôpital H. H. Memorial Williams de Hay River a reçu une lettre disciplinaire de son employeur lui disant, clairement, qu'il n'a pas le droit de parler français dans son milieu de travail et que s'il persiste à parler avec ses collègues en français au travail, il devra faire face à des mesures disciplinaires. »

Deslauriers affirme que le syndicat a en sa possession une copie de la lettre disciplinaire en question ainsi que le témoignage écrit d'un collègue de travail qui supporte la version du plaignant.

Pour l'instant l'AFPC déclare ne pas avoir encore déterminé ce qu'elle fera pour faire respecter les droits de l'employé lésé, mais qu'elle prendra les moyens qui s'imposent. « Il y a plusieurs avenues, dit-il. C'est sur que nous pouvons porter grief. Nous pouvons également déposer une plainte auprès du commissaire aux langues [officielles] des Territoires du Nord-Ouest. Mais, fondamentalement, c'est une atteinte aux droits de la personne. Ça fait atteinte à au moins un des motifs de distinction illicite. Il s'agit de discrimination fondée sur l'origine ethnique. » Le recours pourrait donc prendre la forme d'une plainte au commissaire aux droits de la personne des TNO. Deslauriers n'exclut pas, non plus, de prendre plusieurs moyens. «Nous avons envoyé le cas à nos conseillers juridiques », indique-t-il.

« Du point de vue syndical, nous voyons les langues comme étant un bénéfice pour les travailleurs et travailleuses, mais aussi pour la richesse du milieu de travail, ajoute le syndicaliste. La langue qu'une personne parle, sa langue maternelle, ça fait partie de sa fibre. Ça fait partie d'elle-même comme ses bras et ses jambes. »

Francophone, Deslauriers affirme avoir lui-même déjà subit des discriminations au travail sur la base de sa langue. « J'ai déjà eu à y faire face, il y

Langue
Suite en page 2

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy

Écroué !

L'ex-ministre de la justice des TNO, Roger Allen, a été condamné à quatre mois de prison, le 20 décembre. Trouvé coupable d'agression sexuelle par le Juge Michel Bourassa, celui qui a représenté le comté d'Inuvik Twin Lakes durant deux mandats à l'Assemblée législative a été écroué au Centre correctionnel North Slave. Prétextant des raisons personnelles et familiales, Allen avait démissionné de ses fonctions de député en octobre dernier alors qu'on alléguait qu'il avait falsifié une déclaration de résidence. Dans sa jeunesse, Allen a mené une carrière internationale de skieur de fond. Il a notamment participé aux Jeux olympiques de Sapporo, au Japon, en 1972.

Histoires recherchées

La Canadian Broadcasting Corporation, le pendant anglophone de la SRC, est à la recherche de bons tuyaux sur le Nord. Dans le cadre de l'émission The National's Road Stories, la société d'État fera un détour au nord du soixantième parallèle. Les bonnes histoires, les bonnes adresses et le nom de personnes qui valent la peine d'être rencontrées sont des informations que l'équipe de l'émission animée par Peter Mansbridge aimerait connaître. Vous pouvez envoyer vos idées à *roadstories@cbc.ca* .

Repas communautaire

Astronomy North tient son repas communautaire (*potluck*) annuel le samedi, 29 janvier, au Yellowknife Ski Club. Le repas qui commence à 6 h 30 sera suivi d'une conférence de James Pugsley sur la pollution lumineuse puis d'une séance d'observation d'étoiles. Pour s'y rendre, l'utilisation du co-voiturage est recommandée.

Marionnettes

Dans le cadre de la semaine nationale de l'alphabétisation familiale, qui prend fin demain, le Conseil d'alphabétisation des TNO présente le spectacle de marionnettes *Frogs in a Blue Bucket.* La pièce raconte l'histoire de Sally qui a attrapé une grenouille et qui est déterminée à la conserver dans un pot jusqu'à ce qu'elle tombe malade. La pièce est présentée samedi le 29 janvier, à 10 h 30, dans le hall de l'Assemblée législative. C'est gratuit.

Théâtre

Le coordonnateur du Service d'alphabétisation en français des TNO, Martin Dubeau, est toujours à la recherche d'acteurs et actrices pour son projet de pièce de théâtre francophone. Aucune expérience n'est requise. On peut rejoindre Martin au 444-4422.

Langue

Suite de la page 1

a très longtemps. La chose a été résolue à l'amiable à l'interne, mais c'était très clair de ma part et de la part de mon syndicat que j'avais le droit de parler *ma* langue avec d'autres personnes dans le milieu de travail. Il n'y a aucune restriction par rapport à ça dans les milieux de travail», dit-il.

Au moment de mettre sous presse, la direction de l'hôpital H. H. Memorial Williams n'avait pas pu être rejoint.

Réactions de la Fédération

La Fédération Franco-Ténoise (FFT) a également commenté l'affaire à *L'Aquilon*. Selon le président, Fernand Denault, ce que cet incident met en lumière, c'est d'abord le manque d'outils pour faire face à une situation de discrimination sur la base de la langue.

« Le gros problème,constate le président, c'est qu'il manque de règlements à la Loi. Il manque aussi de directives adéquates pour les fonctionnaires. [...] Alors, ça donne la possibilité d'interpréter comme on le veut. Et puis, où nous sommes très vulnérables, surtout en situation minoritaire, c'est face aux instincts de base de certains êtres humains qui cherchent à dominer leur entourage. Et ça, ça mène au harcèlement, ça mène à la discrimination. Ce sont des choses contres lesquelles nous devons nous protéger. Il faut aussi les prévoir pour rendre le harcèlement et la discrimination impossibles ou, à tout le moins, plus difficiles. Mais ça n'a pas été prévu par nos gouvernements. »

Aucune loi territoriale ne traite de la question de la langue de travail. Ni la législation fédérale sur les droits de la personne, ni celle de TNO, ne considère la langue comme un motif possible de discrimination.



Batiste W. Foisy\L'Aquilon

Patrice Lapointe passe au national! Sa populaire émission « Une heure au gallon », enregistrée en direct le jeudi à 18 h sur les ondes de CIVR 103,5, sera désormais diffusée dans l'ensemble des stations membres du Réseau Francophone d'Amérique. « Jeunesse en musique », animée par Denise Paquette sera également retransmise dans tout le réseau.

Commission scolaire francophone

Des initiatives pour les élèves francophones

Des bourses seront remises aux élèves qui complèteront leurs études en français langue première.

Batiste W. Foisy

Ce seront d'abord les élèves qui bénéficieront de la meilleure santé financière de la Commission scolaire francophone de division (CSFD). Lors de la dernière réunion du Conseil scolaire, des fonds ont été débloqués pour permettre la réalisation de trois nouvelles initiatives qui les touchent directement.

Pour la première fois cette année, de l'argent sera épargné pour développer un programme de bourses d'études pour les finissants. Les élèves qui sont présentement en dixième année seront les premiers qui pourront toucher cette bourse d'une valeur de 3 500 $.

Très peu de conditions sont rattachés à l'obtention de la bourse, sinon de compléter ses études secondaires au sein de la CSFD. « Il suffit de faire son éducation en dixième, onzième et douzième dans une école de la Commission scolaire », explique le directeur général de la CSFD, Gérard Lavigne. Bien entendu, les boursiers devront aussi s'inscrire dans un programme d'études post secondaires, mais pas nécessairement dans un programme en français. « Ils doivent s'inscrire dans un programme d'études quelconque, que ce soit des études professionnelles, techniques, collégiales ou universitaires, précise le directeur général. […] Le but de ce programme n'est pas de cibler leur choix de carrière. Disons qu'un élève finissait son secondaire à Allain St-Cyr, à Yellowknife, et qu'il veuille faire carrière dans l'entretien des avions. Il y a un programme, ici à Yellowknife, qui se donne par l'école de vol Buffalo et c'est en anglais. Nous ne voudrions pas que cet élève n'ait pas de bourse pour ce programme parce qu'il ne se donne pas en français. »

Étant donné que les classes sont généralement plus nombreuses d'année en année, il est à prévoir que le coût de ce programme augmente au fil des ans. La Commission scolaire pense néanmoins pouvoir le maintenir à mesure que le nombre de boursiers augmentera. « C'est pleinement l'intention de la commission scolaire de poursuivre ce programme-là, indique M. Lavigne. Nous avons inclus ça dans notre planification à long terme. Donc ça fait partie de nos demandes auprès de Patrimoine canadien. Nous leur laissons comprendre, aux bailleurs de fonds, qu'il y a des circonstances particulières pour l'éducation en français langue première et en particulier dans les territoires étant donné le petit nombre d'élèves. Les élèves qui partent de l'école francophone pour le secondaire sont plus à risque que leurs habilités langagières diminuent. Alors, nous voulons encourager la rétention à l'école. »

Dans l'immédiat aussi des projets sont prévus pour les élèves. Deux voyages seront vraisemblablement organisés pour permettre aux plus vieux de sortir un peu des TNO.

Ce printemps, les élèves de huitième année pourront participer au programme Passeport francophone qui les mènera à Powell River, en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un programme développé sur la côte du Pacifique qui vise à se faire rencontrer les étudiants francophones en milieu minoritaire de niveau secondaire. « Ce que je vois de très positif avec ce programme-là, c'est que, premièrement, l'emplacement est super bien situé, commente Gérard Lavigne. C'est un très beau coin du pays. D'autres part, quand nos élèves iront là, ils vont rencontrer des élèves de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Alors il y aura une diversité d'élèves. »

Aucune date n'est encore fixée pour ce voyage, mais il aura probablement lieu en mars ou en avril, selon le directeur général de la Commission scolaire qui ajoute que le projet Passeport francophone pourrait se répéter à tous les ans.

Pour les élèves de dixième, enfin, un autre voyage sera organisé. À la fin février, les cinq élèves de ce niveau auront l'occasion de se rendre à Winnipeg pour assister au Festival du Voyageur, le festival hivernal le plus important de l'Ouest canadien qui est une célébration du fait français au Manitoba.

« Ça faisait un petit bout de temps que la direction de l'école [Allain St-Cyr] et moi nous parlions de la possibilité de faire quelque chose avec les dixièmes, explique M. Lavigne. Ils planifient un voyage possiblement au Québec l'année prochaine. Mais on se demandait ce que l'on pourrait faire maintenant. Et, il y a cette activité qui se passe chaque année qui est forte culturellement et communautairement. C'est le Festival du Voyageur. »

Ces initiatives qui touchent plus particulièrement les élèves de niveau secondaire visent à les inciter à demeurer dans le programme d'enseignement en français langue première. À ce titre, elles arrivent à point nommé semble-t-il.

Lors de la réunion du Conseil scolaire, Jean Gravel, enseignant à l'école Allain St-Cyr, a signalé qu'une forte proportion des élèves de huitième année ont manifesté le désir de quitter la CSFD l'an prochain. Une réunion d'urgence était prévue à cet effet, à l'école Allain St-Cyr, au courant de la semaine.

C'est également dans cet esprit qu'il a été résolu de créer un poste d'agent de communication et de recrutement. Cette personne aura pour tâche de recruter de nouveaux élèves à la CSFD. « Nous voulons essayer de rejoindre les élèves qui seraient des élèves potentiels pour nos écoles », précise le directeur général.

L'agent de communication et de recrutement devra également faire en sorte d'augmenter la visibilité de la Commission scolaire dans la communauté de Yelowknife en particulier.

Éditorial

Pas facile!

Alain Bessette

L'exode des jeunes qui quittent l'école Allain St-Cyr après la huitième année se poursuit. Tout d'abord, il y avait le fait que l'école n'offrait pas les dernières années du secondaire. Les jeunes n'avaient donc pas le choix. Mais maintenant que le programme d'enseignement est à la veille de s'étendre jusqu'à la douzième année, la Commission scolaire fait toujours face au même problème.

Les raisons qui incitent les jeunes à opter pour les autres programmes anglophones sont aussi multiples qu'il y a de jeunes personnalités. Mais la raison qui posera le plus de problèmes à la commission concerne le besoin de se créer un réseau social plus élargie, ne serait-ce que pour se faire un «chum» ou une «blonde». Trouver une réponse à ce besoin fera beaucoup de chemin pour régler l'ensemble du phénomène.

Une des solutions actuelles, l'incitatif financier par le biais des bourses d'étude, n'est pas négligeable. Si l'élève n'a pas la maturité pour évaluer correctement l'importance de cet attrait financier, il est certain que cela pèsera lourd dans la balance pour les parents. Attention! Il ne s'agit pas nécessairement d'un incitatif aux jeunes de faire des études post-secondaires mais bien de poursuivre leurs études secondaires à l'École Allain St-Cyr. Malgré cette mise au point, il faut s'attendre à ce que des parents se plaignent si leur enfant insiste pour aller ailleurs et qu'ils perdent ainsi cette chance d'obtenir une bourse. C'est la vie!

L'effort mis dans la promotion grâce au noveau poste d'agent de communication jouera aussi en faveur de la rétention des élèves. Il s'agit simplement de souligner les énormes avantages du système français au niveau académique tel que le démontrent de nombreux tests au niveau national.

Avec ces éléments de réponse, la Commission scolaire réussira peut-être à conserver une quinzaine d'élèves pour la fin du cycle secondaire. Mais est-ce assez pour répondre au besoin croissant d'interaction sociale des jeunes? Si ce n'est pas suffisant, l'École devra peut-être tenter d'élargir ses critères d'admission pour ce cycle d'étude en admettant un certain nombre d'élèves qui ne sont pas des ayant-droits. Et cela risque de soulever toute une autre série de problèmes. Pas facile la vie de commissaire!

KYOTO — L'ENGAGEMENT CANADIEN

... UNE URGENCE?... ÇA TOMBE MAL... ...PEUT-ÊTRE L'AN PROCHAIN ...

CASERNE DE PO

STÉPHANE DION ENVIRONNEMENT

École Boréale

Dévouement d'une mère

On dit parfois que le dévouement d'une mère peut être sans limites. Pour Donna Munro, il n'y a qu'une seule limite et c'est la limite de vitesse.

Alain Bessette



Hay River – Sylvain Lemoyne et Donna Munro ont inscrit leur fillette, Kyla, âgée de 4 ans, à la prématernelle de l'École Boréale dans le cadre du programme de francisation. Jusque-là, rien d'extraordinaire! Il faut savoir cependant que Sylvain et Donna habitent le village de Fort Resolution, situé à 155 km de Hay River et c'est là que réside l'extraordinaire de cette aventure académique hors du commun.

Tous deux agents de la Gendarmerie royale du Canada, ils ont appris les vertus d'être bilingues. Et surtout, ils sont déterminés à ce que leur fillette apprenne le français. En effet, l'an prochain, il y a de fortes chances qu'ils retournent vivre au Québec, dans un environnement totalement francophone, dans la banlieue sud de Montréal. Puisque Kyla devra être inscrite à la maternelle en français, ils voulaient que le choc soit moins grand pour elle. L'inscription au programme de francisation de l'École Boréale s'imposait donc comme la solution logique pour le couple. «La priorité, c'est notre enfant. On était prêt à faire ce qu'il fallait, au pire louer un appartement ici », explique Sylvain quant à ce choix particulier.

La logistique de cette aventure gravite autour de deux ou trois voyages (environ 600 et 900 km au total) par semaine entre Fort Resolution et Hay River. Donna et Kyla font le trajet le lundi matin et reviennent le lundi après l'école. Le jeudi matin, Donna et Kyla reviennent à Hay River, couchent chez des amis, puis retournent à Fort Resolution le vendredi soir. Ainsi, la jeune Kyla ne rate qu'une seule journée de ce programme qui compte quatre jours d'enseignement par semaine. Parfois, lors d'événements spéciaux à l'école, la famille se tape un troisième voyage durant la semaine.

Actuellement en congé sans solde de la GRC, Donna met plusieurs heures à la disposition de sa fille et de l'école. Fort heureusement, les résultats sont là. «On l'a vu dès la première fois» souligne Sylvain. «Avant, elle comprenait son père, qui lui parle toujours en français, mais elle ne répondait pas souvent en français et c'est la même situation avec les grands-parents de Kyla.», explique Donna. Elle raconte cette anecdote pour illustrer le changement qui s'opère chez son enfant : «Dès qu'on arrive en ville et qu'apparaissent les premiers poteaux orange et blanc, elle commence à me parler en français, à me poser des questions en français.»

Le résultat est visible aussi à la maison. « À la maison aussi, elle commence à nous parler plus en français. Elle veut voir ses films en français», souligne Donna.

Le mot final, c'est celui d'un père épaté : « Ma petite fille est chanceuse d'avoir une mère aussi dévouée. Ce serait pas possible sans ça ».

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice : Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Amélie nous raconte ses TNO

La jeune Franco-ténoise de Yellowknife Amélie Duval s'est mérité un prix pour un texte qui parle du territoire où elle est née.

Batiste W. Foisy

Elle a 11 ans, elle est francophone, elle habite Yellowknife et c'est son texte qui a été sélectionné pour représenter les TNO dans l'édition 2004 du recueil *Write to Read/Écris pour lire*.

De son propre aveu, Amélie Duval était excitée quand un représentant de l'organisme World Literacy Canada lui a téléphoné pour lui annoncer qu'elle avait remporté le concours auquel elle avait participé plusieurs mois auparavant.

Écris pour lire regroupe, dans une édition bilingue, treize textes écrits par des élèves de quatrième et cinquième année qui ont tous en commun de nous raconter la splendeur d'une province ou d'un territoire. Il s'agit également d'un projet visant à faire la promotion du droit à l'alphabétisation. Ce livre sera envoyé gratuitement à des enfants, des écoles et des bibliothèques partout au Canada.

C'est de son propre chef qu'Amélie a décidé de participer au concours. Personne ne lui a forcé la plume. « Ça ne s'est pas vraiment fait avec l'école. C'est juste quelqu'un qui m'a remis la feuille et j'ai participé et j'ai décidé de le faire en français », précise celle qui étudie en immersion française à l'école St-Joseph.

Dans « Les Territoires du Nord Ouest… Un endroit de rêve » – c'est le titre de son poème – elle nous parle de ce qui fait des TNO un endroit unique au monde : les aurores boréales, les inukshuks, le soleil de minuit. Selon elle, c'est cet accent mis sur les aspects insolites des TNO qui lui a valu les faveurs du jury. « Ils voulaient quelque chose qui attirerait les touristes et je trouve qu'il y a beaucoup de choses intéressantes sur les Territoires du Nord-Ouest dans mon texte », commente la petite futée.

Amélie aime beaucoup écrire raconte Nicole, sa mère. « Elle a toujours écrit des poèmes, dit-elle. Elle écrit des histoires aussi, mais surtout des poèmes. » Mais celle qui est présentement en sixième année ne rêve pas pour l'instant d'une carrière dans les lettres. « J'avais plutôt pensé à quelque chose comme actrice », dit-elle alors que sa jolie binette s'empourpre.

Qu'à cela ne tienne, Amélie n'a pas écrit son dernier poème pour autant. Celle qui fait également de la compétition de natation compte bien participer au Concours littéraire du grand Nord organisé par les comités jeunesse des trois territoires. Nous lui souhaitons la meilleure des chances et rappelons à nos lecteurs qu'ils ont jusqu'au 4 mars pour envoyer leurs textes au Comité de coordination jeunesse de la FFT ou à leur association francophone locale.

Les Territoires du Nord-Ouest…
Un endroit de rêve

Quelque part dans le grand Nord
Quelque part dans le grand froid
Cet endroit que vous ne pouvez imaginer
Il faut le voir pour le croire.

Les aurores boréales font leur danse hivernales
Tout un cinéma pour les caribous
De toutes les couleurs, de toutes les formes
Par-dessus les Territoires du Nord-Ouest
Elles enchantent nos nuits étoilées et soulagent nos cœurs brisés

Les inukshuks de pierre se reposent en paix sur les bancs de neige
Les artistes sortent leur peinture pour reproduire des paysages étonnants
Les nombreux lacs dégèlent de leur long sommeil d'hiver.

Imaginez-vous vous faire chauffer par ce Soleil de minuit qui brille de ces mille feux au cours de l'été.
Et laissez-vous émerveiller par la noirceur de ces ciels étoilés que nous offrent nos midis d'hiver.

Laissez-vous attirer
Par cet endroit où je suis née
Vous serez captivés
Par ses uniques richesses !

Amélie Duval



Photo : Kathy Parisella Savignac

Voici la photo des membres de l'équipe de badminton qui ont très bien représenté l'École Allain St-Cyr lors du tournoi inter-scolaire de badminton. Ils sont en compagnie de leur entraîneur M. Martin Deschesnes. L'équipe se somposait de (à partir du haut de gauche à droite) : M. Martin Deschesnes, Jessica Fleury, Chloe Letourneau-Paci, Nathan Bridges, Ishaï Borget-Manson, Marah Laude, Jakob Laude, Alexe Pelletier, Emmanuel Faucoult, Simon Austin. Absent sur la photo: Saad Abdel Magid. En médaillon, dans le coin inférieur droit : Marah Laude pose fièrement avec sa médaille de bronze obtenue lors du tournoi scolaire, tenue le 22 et 23 janvier dernier.



Alain Bessette/L'Aquilon

De passage à Hay River, le caporal Sylvain Lemoyne de la Gendarmerie royale du Canada, a fait une petite présentation sur le métier de policier, le lundi 24 janvier dernier, devant les plus jeunes élèves de l'École Boréale. Décidemment, les menottes remportent toujours un vif succès avec les enfants.

Utilisation de la presse minoritaire

Le gouvernement a encore du chemin à faire

Étienne Alary et Batiste W. Foisy

Plus de deux ans après avoir déposé son étude intitulée « Utilisation de la presse de langue officielle minoritaire par les institutions fédérales », le Commissariat aux langues officielles (CLO) constate que le gouvernement fédéral traîne toujours de la patte en matière de placements publicitaires et, plus particulièrement, du respect de la *Loi sur les langues officielles* pour les institutions assujetties à cette loi.

Dans son étude, qui a été publiée en novembre 2002, le Commissariat présentait une série de 18 recommandations visant à faire en sorte que les Canadiens reçoivent les communications émanant du gouvernement du Canada dans la langue officielle de leur choix. Quelque 26 mois plus tard, le CLO constate que seulement cinq recommandations sur 18 ont été mises en œuvre; trois autres l'ont été partiellement, neuf sont en voie de l'être alors qu'une a tout simplement été mise de côté.

Devant cet avancement minime, la commissaire Dyane Adam se dit « déçue » de voir que les recommandations ne sont pas plus avancées. « Le redressement est lent. Il est temps d'accélérer la cadence et de veiller à ce que les responsables de la publicité soient suffisamment informés de leurs responsabilités en matière de langues officielles et qu'ils soient outillés pour les assumer », a invoqué Mme Adam.

Cette dernière ajoute que « pour rejoindre les communautés de langues officielles du pays de façon équitable, je m'attends à un effort concerté pour la mise en œuvre accélérée des recommandations », affirme-t-elle.

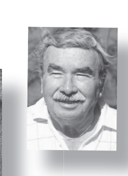
Malgré tout, des éléments positifs doivent être pris en considération, comme la Politique de communication du gouvernement du Canada qui traite maintenant des obligations linguistiques en matière de publicité. Un certain progrès a aussi été réalisé dans la clarification des politiques et directives ayant trait aux exigences relatives aux langues officielles associées à la publicité.

Cependant, le CLO fait remarquer qu'il reste beaucoup à faire. « Travaux publics et Services gouvernementaux Canada n'a toujours pas ajouté les précisions nécessaires à ses lignes directrices, qui guident les activités de tous les ministères en matière de la publicité », mentionne l'étude. « Les organismes en cause n'exercent pas une surveillance suffisante en ce qui concerne le respect des objectifs linguistiques de la publicité », est-il écrit.

Dyane Adam

Suite en page 7

Mon avenir c'est ici




L'Ontario lève des barrières à la reconnaissance des qualifications professionnelles

La province de l'Ontario a adopté, l'automne dernier, un train de mesures visant à lever des barrières à la reconnaissance de formations professionnelles acquises à l'étranger. C'est ainsi que la province s'est engagée à travailler avec les organismes de réglementation de l'Ontario à trouver des moyens de réduire davantage les obstacles à l'emploi et à aider les personnes formées à l'étranger à exercer leur profession.

En effet, les médecins et les infirmiers et infirmières ayant obtenu une formation à l'étranger devraient être à même de poursuivre plus facilement leur carrière en Ontario. La ministre ontarienne de la Formation et des Collèges et Universités, Mary Anne Chambers, est d'avis que ces gens apportent « une contribution importante à la création d'une économie forte et prospère ».

Selon ce même ministère, en Ontario, environ 70 % des adultes qui immigrent ont fait des études postsecondaires ou ont suivi une formation, et sont hautement qualifiés. « Nous sommes résolus à créer la main-d'oeuvre hautement compétente nécessaire pour attirer emplois et investissements, dit Mme Chambers. En travaillant de concert avec les organismes de réglementation, éducateurs, employeurs et groupes communautaires, nous pouvons permettre à tous les Ontariens de mettre pleinement à profit leurs compétences et leur expertise et assurer ainsi la prospérité de la province », ajoute-t-elle.

Parmi les initiatives annoncées, le gouvernement a fait connaître son intention d'accroître le soutien aux diplômés en médecine formés à l'étranger afin de créer un plus grand nombre de médecins. À ce chapitre, deux nouveaux programmes de formation représentant un investissement de 1,7 million $ sur trois ans compléteront et mettront à profit le programme actuel ciblant les diplômés internationaux en médecine.

Quant aux infirmières et infirmiers, un projet de formation relais qui aide celles et ceux formés à l'étranger à réussir l'examen d'inscription et à exercer en Ontario, ouvrira un bureau à Hamilton. La province a également annoncé un investissement de 2 millions $ dans le projet de formation relais intitulé *Creating Access to Regulated Employment (CARE) for Nurses*.

« Il n'y a aucun doute, les Franco-ontariens vont être touchés par ces mesures, mais c'est à nous, les intervenants francophones de l'Ontario, d'être aux aguets afin de s'assurer que les francophones obtiennent leur quote-part », d'affirmer Maxim Jean-Louis, président de Contact Nord à Sudbury. (M. Jean-Louis a participé au développement du Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire).

M. Jean-Louis fait remarquer qu'une pénurie au niveau de la majorité se traduit par une pénurie encore plus grande en milieu minoritaire. « Cette pénurie est compliquée par le fait que les immigrants francophones ne sont pas toujours bien accueillis dans le sens qu'ils ne sont pas toujours bien dirigés ou bien informés », mentionne-t-il.

Donc, cette initiative, jumelée à d'autres initiatives gouvernementales, dont celles du fédéral, devrait faciliter l'arrivée en Ontario de professionnels de la santé, par exemple, dont certains sont de langue minoritaire et choisiront d'œuvrer dans des milieux minoritaires.

Dianne Paquette-Legault

Qu'en pensez-vous?

À votre avis, les immigrants vivant en milieu minoritaire, vivent-ils les mêmes défis (i.e. reconnaissance des acquis, accueil, etc.) que la majorité des Canadiens dans ces communautés?

- ❑ ***OUI***
- ❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

79% ont répondu OUI et 21% ont répondu NON à la question suivante :
Le déclin du pourcentage de la population francophone en Ontario vous inquiète-t-il?



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, grâce à Citoyenneté et Immigration Canada et au Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

Dyane Adam

Suite de la page 6

L'étude indique aussi que les associations de presse, comme l'Association de la presse francophone, devraient participer aux consultations sur les délais de publication.

La commissaire est également préoccupée par le fait que l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada (AGRHFPC) et le ministère du Patrimoine canadien ne surveillent pas suffisamment le respect de la conformité par les institutions fédérales des politiques relatives à l'utilisation des médias. « Nous sommes d'avis que cette activité de surveillance est un élément essentiel de la vérification des résultats escomptés », relate la commissaire dans l'étude.

Baisse du nombre de plaintes

Selon Dyane Adam, un élément qu'il faut retenir (qui avait été précurseur au développement de l'étude en 2002) est que le nombre de plaintes est à la baisse.

En effet, entre 1998 et 2001, les plaintes touchant la presse minoritaire représentaient 19 % de l'ensemble des plaintes jugées recevables par le Commissariat durant cette période. En 2002 et 2003, ce nombre était en baisse de 42 %.

« La baisse est importante, mais il ne faut cependant pas conclure que le problème est réglé », prévient Dyane Adam.

Comme le fait remarquer cette dernière, « l'enquête visant à préparer le rapport de suivi n'a pas permis de déterminer si le nombre de plaintes a diminué parce que le nombre d'annonces publicitaires dans les journaux a également diminué ou parce que la Loi était respectée ».

Selon le CLO, la Nouvelle-Écosse est la province qui a enregistré le plus grand nombre de plaintes en 2003, devant l'Île-du-Prince-Édouard.

Réactions aux TNO

Aux TNO, le directeur de *L'Aquilon*, Alain Bessette, se dit satisfait des recommandations de la commissaire aux langues officielles. Mais il juge qu'il est difficile d'évaluer l'impact des recommandations de la commissaire émises il y a deux ans étant donné que les dernières années ont été marquées par un événement particulier en matière de publicité fédérale : le scandale des commandites.

En réaction à la grogne suscitée par les allégations de fraudes entourant la gestion du programme fédéral de commandites, le premier gouvernement Martin avait en effet décrété un moratoire sur la publicité gouvernementale, peu avant l'élection de juin 2004. Cela avait entraîné des pertes de revenus considérables pour *L'Aquilon*. Selon M. Bessette, cet événement brouille les cartes et fait en sorte que la période étudiée par Mme Adam est difficilement comparable avec l'avant-commandites.

Le moratoire sur la publicité fédérale est désormais levé, mais le directeur de *L'Aquilon* affirme encore en ressentir l'impact financier. « Il y a beaucoup moins de grandes campagnes nationales », soutient-il.

Réactions de l'APF

Du côté de l'Association de la presse francophone, ce suivi à l'étude de 2002 était attendu, mais les conclusions ne surprennent pas ses dirigeants. « Aujourd'hui, force est de constater que les recommandations faites dans la première étude sont, dans leur grande majorité, restées lettres mortes, seules cinq d'entre elles ont été mises en œuvre », déplore le président de l'APF, Gilles Haché.

Ce dernier rappelle qu'il n'est plus acceptable que le gouvernement fédéral puisse ainsi se dérober à ses responsabilités. « Il est urgent de mettre fin à l'inertie au sein de l'administration fédérale », signale M. Haché.

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Un feu (très) roulant

Batiste W. Foisy

N'abusez pas du café avant de vous rendre au Ciné-club cette semaine. C'est indiscutable : *Grégoire Moulin contre l'humanité* vous tiendra éveillé toute la soirée.

Avec un nom comme celui-là, on ne pouvait s'attendre qu'à une comédie déjantée ou à un obscur documentaire sociologique. Heureusement pour notre moral éprouvé par la grisaille hivernale, c'est bel et bien d'un film humoristique qu'il s'agit. Et pas n'importe lequel ! Ce premier long-métrage réalisé par l'acteur français Artus de Penguern (*Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain*), cumule les rebondissements comme le Parti libéral les scandales.

Grégoire Moulin (de Penguern qui s'est humblement décerné le premier rôle) est un type maladroit, inadapté, méprisé et, pour tout dire, pathétique. Déterminé à séduire une fille qui lui a tapé dans l'œil, il lui propose un rendez-vous dans un café de Paris. Or ce banal engagement l'entraînera dans une succession improbable de péripéties toutes plus abracadabrantes les unes que les autres. Eh là, si je dis « péripéties », c'est faute de synonyme adéquat et par crainte de vous esquinter les yeux à suremployer italique et soulignement. À toutes les deux minutes tout au plus, une nouvelle tuile s'abat sur le héros qui s'applique avec brio à repousser les limites de l'empêtrement.



Avec pareil scénario, il aurait été difficile de se passer du montage nerveux que nous assène de Penguern. Un montage à l'américaine, quoique couplé d'une facture européenne, qui pourrait rappeler le style emporté de Gérard Krawczyk (*Wasabi*, *Taxi II*).

Avec un humour vaguement inspiré du burlesque à la David Zucker (*Airplane*, *Top Secret*, *The Naked Gun*, etc.), le réalisateur en profite pour tirer à boulet rouge sur le « foot » et ses supporters fanatiques. Plusieurs gags concernent, en effet, l'amour maladif des Français pour le ballon rond et il faut une certaine connaissance de ce phénomène sans équivalent ici pour bien les saisir.

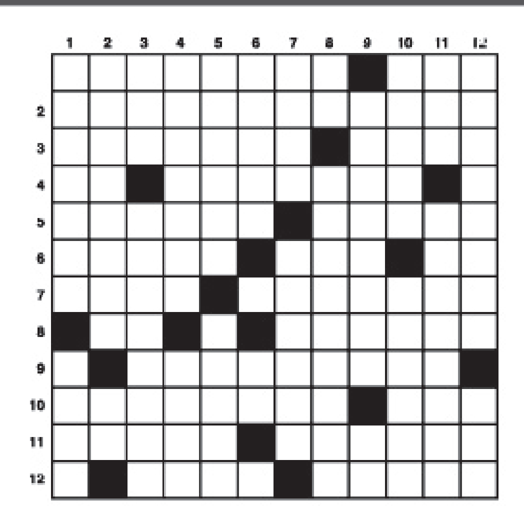
La grande force de ce film, puisqu'il en faut une, réside probablement dans sa vaste gamme de personnages stéréotypés. Du médecin bisexuel au flic violent, en passant par l'amoureuse tragique et le chef de gang, il y en a presque autant que de situations impossibles.

Non, ce film ne passera pas à l'histoire. Mais au rythme supersonique auquel se bousculent les revirements de situation, on n'a tout simplement pas le temps de s'ennuyer.

Grégoire Moulin contre l'humanité sera projeté mercredi le 2 février, à 19 h 30, à l'École Allain St-Cyr. Comme d'habitude, l'entrée est gratuite.



PROBLÈME NO 840



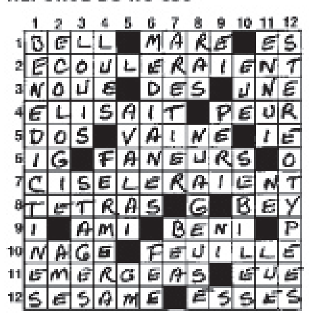
HORIZONTALEMENT

1- Onzième mois de l'année. – Se précipita.
2- Éprouverions de la pitié.
3- Remue la braise pour attiser le feu. – Plantes parasites.
4- Année. – Née de la même mère, mais non du même père.
5- Parties de la bouche. – Fille d'un frère.
6- Use peu à peu. – Partie de l'église. – Une lettre les sépare.
7- Rendu malpropre. – Longue pipe.
8- Sud-ouest. – Organisation politique.
9- Ne s'occupera pas d'une personne.
10- Suivit un ensemble d'exercices physiques. – Il demeure le même après 40 ans.
11- Avancé en âge. – Complet.
12- Récipient. – Sert pour le thé ou le café.

VERTICALEMENT

1- Relatives à la naissance. – Liquide nutritif.
2- Donneras son assentiment. – Négation.
3- Plus solide que le clou. – Caprices.
4- Insouciant. – Un de nos Grands-Lacs.
5- Pente considérée de bas en haut. – Fut égal.
6- Ameublis la surface du sol. – Mesure itinéraire chinoise.
7- Régime enregistré d'épargne-retraite. – Ouverture du nez.
8- Infinitif. – Qui manque d'élégance.
9- Qui a la propriété de rendre ininflammables les objets combustibles. – Possessif.
10- Battue violemment. – Examinais à contre-jour.
11- Plane. – Glaçages.
12- Pièce de vaisselle. – Époque.

RÉPONSE DU NO 839





SEMAINE DU 30 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2005

ANNIVERSAIRES:
1er février CLARK GABLE (Verseau-Rat)
3 février ANDRÉ CAYATTE (Verseau-Coq)


Bélier

BÉLIER
La planète Mercure fait que vous avez beaucoup de force pour entreprendre des choses extraordinaires. Cela vous rend heureux. Vous êtes très sûr de vous.


Taureau

TAUREAU
Vous voulez aller vers du succès. Cela sera possible. Ne vous en inquiétez pas. Ayez foi en vos idées. Tout sera formidable pour très bientôt.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous commencez à voir les choses d'une manière plus heureuse. La planète Jupiter vous apporte beaucoup sur tous les plans. Ne craignez rien.


Cancer

CANCER
Vous avez la possibilité de mieux vous faire comprendre. Vous êtes capable de vraiment évoluer d'une manière extraordinaire. Ne l'oubliez pas.


Lion

LION
Vous pouvez très bien vous rendre compte par vous-même de plusieurs choses. Cela vous apportera du succès. Vous en serez étonné.


Vierge

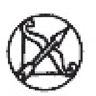
VIERGE
Vous voulez aller vers ce qui est à vos yeux formidable. La planète Uranus vous aidera à vous accomplir. N'en doutez pas. Tout cela sera vraiment à votre avantage.


Balance

BALANCE
Vous avez de grandes chances dans le domaine de votre travail. Vous serez bientôt appelé à mieux vous faire comprendre. Vous aurez du bonheur et de la paix.


Scorpion

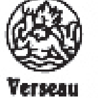
SCORPION
Vous êtes obligé de vraiment mieux savoir ce qui peut vous rendre heureux. Vous allez vers des choses qui vous demanderont beaucoup d'efforts. Ne paniquez pas.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous voulez à tout prix que l'on soit honnête envers vous. Vous serez surpris de réaliser jusqu'à quel point on tient à vous.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous demeurez très stable dans tous vos désirs. Vous allez vers des choses qui vous apprendront beaucoup sur vous-même. Soyez-en convaincu.


Verseau

VERSEAU
Vous devenez très sûr de votre jugement en matière artistique. Vous appréciez vraiment ce qui est beau. Cela vous rend très heureux.


Poissons

POISSONS
Vous avez besoin que l'on vous apporte des choses peu communes au plan professionnel. Vous êtes capable de vraiment comprendre ce que les autres veulent de vous. Cela vous rend beaucoup plus apte à voir ce qui se passe autour de vous.